

Le taillis simple

Le plus simple des types de peuplement ?

Un boisement (ou « peuplement ») peut généralement être mené de plusieurs façons. Son propriétaire doit pouvoir choisir celle qui correspond le mieux à ses attentes et à la croissance observée des arbres. Une bonne description l'aidera ; elle définira le « type de peuplement » et éclairera sur son avenir. L'un d'eux est le taillis simple. Il représente 7 % de la forêt du Centre-Val de Loire et une part infime en Ile-de-France⁽¹⁾.



Le taillis de chêne peut généralement être amélioré par éclaircie.

Qu'est-ce qu'un taillis simple ?

Le taillis est un peuplement issu de reproduction asexuée ; tous les arbres proviennent donc :

- de **rejets de souches** : après coupe, des bourgeons « dormants » se réveillent au ras de la souche et donnent naissance à plusieurs pousses appelées « rejets ». Ils se nourrissent grâce aux racines préexistantes. L'ensemble des rejets d'une souche s'appelle une **cépée**. Tous les feuillus « rejettent ». Les plus vigoureux sont le châtaignier, le charme, les chênes (sessile, pédonculé,

tauzin, pubescent), le bouleau, le robinier...

- ou de **drageons** : après coupe les racines de certaines essences développent des bourgeons pour produire une tige ; tremble, robinier faux acacia, fruitiers (merisier, alisier, cormier).

Le taillis n'est possible qu'avec les feuillus. Il est simple car les tiges ont toutes le même âge (issues d'une même coupe).

Que faire d'un taillis simple ?

La gestion classique du taillis consiste à **couper ras** tous les brins lorsqu'ils sont commercialisables (25 à 50 ans). Il fournit bois de feu ou d'industrie, perches ou piquets. Dans son jeune âge il procure également un « couvert » apprécié du grand gibier. Le propriétaire peut aussi faire évoluer le taillis par **éclaircie** (conversion vers la futaie) pour produire du bois d'œuvre. Les conditions requises sont :

- espèce adaptée au sol et au climat,
- croissance des tiges correcte,
- ensouchement jeune (moins de 4 rotations de coupe),

Type de peuplement et Traitement

Ils portent souvent le même nom mais n'ont pas la même signification.

Le type de peuplement relève de la **description**. Il précise la structure du peuplement.

Le traitement constitue la suite des **opérations** (travaux, coupes) destinées à diriger l'évolution d'un peuplement vers l'objectif souhaité.

Ex. : Un taillis simple (*type de peuplement*) peut ne pas être traité en taillis simple (*traitement*) mais être orienté vers la futaie (*traitement*).



- au moins 40 arbres d'essences nobles/ha (100 pour le châtaignier) avec un houppier bien développé. Sinon un investissement permettra d'enrichir le taillis après coupe, voire de le transformer (reboiser avec une autre essence).

Un taillis n'est pas éternel

En vieillissant le taillis perd sa faculté à rejeter. En outre l'abondance de cervidés provoque souvent l'abrutissement des jeunes pousses et peut nuire à sa durabilité. Les souches doivent donc être régulièrement renouvelées.

Le traitement en taillis simple n'est pas très rémunérateur. Alors avant d'entreprendre une coupe à blanc, regardez bien votre peuplement. Il est souvent possible de l'améliorer.

Christine POMPOUGNAC
Ingénieur au CRPF

Contacts :

Techniciens de la forêt privée (voir page 12)

(1) : Source : Inventaire Forestier de l'IGN, résultats 2009 à 2013.

Achat Bois sur Pieds
Commercialisation des Bois
Abattage – Débardage – Transports
Estimation et marquage



EXPLOITATION FORESTIERE

VELBOIS

Route de Cerdon – 45600 SULLY SUR LOIRE
02 38 37 35 55 – velbois@swisskrono.fr